Rapport de la ½ journée technique de la CoGeFi 23 mai 2017

au Conseil communal du mercredi 28 juin 2017

Madame la Vice-présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le 23 mai dernier la CoGeFi incorpore s'est réunie pour la traditionnelle ½ journée technique.

Étaient présents pour la Municipalité : Charles-André Ramseier - Syndic, Eric Grandjean, Stéphane Henchoz, François Jaquillard, Christian Daenzer. Eric Fatio en service d'ambulance et ne pouvant s'éloigner du centre a pu se joindre à nous en débuat et en fin de journée. Mary-José Rossier était excusée.

Charles-André Pfister, Président du Conseil Communal ne pouvant être parmi nous pour des raisons de santé, était remplacé par Sonia Ludi, Vice-présidente que nous remercions de sa présence.

Les chefs de service Jean-Michel Chapalay et Roland Oguey nous ont fait le plaisir de leur compagnie tout au long de la journée et Eliane Morier, secrétaire municipale, nous a retrouvés pour le repas du soir.

Lors d'une brève introduction en salle du Conseil communal, Charles-André Ramseier nous souhaite la bienvenue et donne directement la parole à Eric Grandjean pour une explication sur les ouvrages de protection des rives des Ruisseaux des Tenasses et de la Leyvra. Explications complétées par Roland Oguey.

Ces ouvrages d'un coût d'environ 2 millions, financés à 5% par la commune et le reste par le canton et la confédération, ont pour but de protéger le village (Bossons d'Embas, le Berceau, le camping, etc.) des laves torrentielles qui pourraient subvenir lors de fortes intempéries.

Il n'y a pas de filet de protection, mais un système de goulet d'étranglement pour que les gros matériaux restent sur place dans une « zone d'épandage » et que le restant d'eau traverse le village le plus vite possible.

Comme vous pourrez le constater sur la carte des dangers - voir la présentation ppt - les zones de danger sont ainsi fortement diminuées.

Eric Grandjean tient encore à nous faire part de la compréhension des propriétaires de terrains touchés par ces ouvrages, plus précisément Alexandre Lenoir et Samuel Chabloz. La Municipalité tient à les remercier pour leur excellente collaboration.

Voir la présentation ppt.

La première visite est guidée par Christian Daenzer car c'est sur les échafaudages du collège primaire que nous commençons nos pérégrinations :

- Le clocher sera posé par la grue lors de l'enlèvement du toit provisoire
- Impression d'être dans un village médiéval
- On peut constater la pente du toit
- Isolations effectuées

• Avant toits réparés mais renoncé à refaire les crépis, ceux-ci étant en bon état

Après être revenu les pieds sur terre, nous passons à côté pour constater que le lino en remplacement du parquet de la Grande Salle fait tout son effet et que Jean-Louis Rossier a trouvé une bonne solution pour que le public de la galerie puisse être installé en hauteur et regarder au-dessus de la barrière réfectionnée et mise aux normes.

Nous prenons ensuite les voitures pour nous rendre au ruisseau des Tenasses.

- Cartes des dangers avant et après aménagement avec probabilités et degrés de risques
- Goulet d'étrangement
- Ouvrages de protection avec pierre témoin qui permettrait de constater la hauteur des eaux
- Reboisement car obligation de défrichement
- Chemin de sortie des eaux

Nous redescendons ensuite au village pour un arrêt aux Bossons et nous attardons quelque peu devant la fouille de la route où nous pouvons constater les nombreux raccordement!

- Mise en séparatif des EC/EU avec raccordement au privé
- Remise en état des conduites de la Confrérie
- Nouvelles conduites pour le chauffage à distance
- Nous pouvons y voir également les services tels que Swisscom dont les conduites ne sont pas modifiées.

Nouveau départ cette fois pour les ouvrages de protection de la Leyvra effectués selon le même système que vu précédemment.

C'est ensuite vers le chalet des Coulaytes que nous nous dirigeons. Nous pouvons y voir la nouvelle fosse ainsi que les entretiens à l'intérieur dont malheureusement je n'ai pas de photo, il faut dire que c'était l'heure de l'apéro et que si nous avons pu constater la construction de toilettes et d'une douche qui ont bien amélioré le confort du chalet, nous avons quelque peu oublié la prise de photos, occupés à déguster l'excellent Etivaz servi avec générosité par la patronne Claudine.

Nous avons passé là un moment très convivial en compagnie de la famille Henchoz et le municipal Stéphane Henchoz en profite pour les remercier, ainsi que tous les autres amodiateurs des alpages communaux pour les entretiens et améliorations qu'ils effectuent souvent de leur propre chef et à leur frais.

Une belle cuisine a d'ailleurs été installée dans la chambre du chalet laissant ainsi beaucoup plus de place dans le tranchage.

Nous laissons donc les deux générations Henchoz à leur traite pour une dernière visite, celle de la route de la Vieille Combe. Chemin d'accès ayant un besoin urgent de réfection.

Cette route n'est utilisée que par deux agriculteurs, Madame Lavanchy pour le chalet de Vieille Combe et de M. Roger Linder qui met du bétail aux chalets de Planaravayre et du Chalotet.

Madame Lavanchy ne fromage pas mais coule aux Mosses et il est important de garder un accès carrossable à ce bel alpage.

Un préavis sera donc sans doute présenté prochainement pour la réfection de la partie qui s'affaisse, les ouvrages de soutènement en bois étant totalement hors d'usage.

- Enfoncer la route et élargir à l'amont.
- Créer une décharge sur place.

Avant de redescendre dans la vallée, nous admirons ce beau chalet et sa vue magnifique.

Cette demi-journée technique se termine par un excellent repas au Café des Bossons servi par Cosette et son équipe.

La CoGeFi tient à remercier la Municipalité et les chefs de service pour l'organisation de ces différentes visites, les explications très intéressantes ainsi que pour le repas qui a couronné cette ½ journée technique 2017.

****** Mots de conclusion par la Présidente sortante, Céline Baux ******

Madame la Vice-présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Pour conclure ce rapport et afin de ne pas reprendre la parole au sujet de la CoGeFi en fin de séance, mon mandat arrivant à sa fin, je tiens à vous faire part de quelques considérations personnelles :

Après quatre ans de CoGeFi, je constate que le suivi des comptes communaux est parfois bien compliqué et que les exigences du canton qui changent continuellement la façon de présenter les comptes ne facilitent pas la tâche aux commissaires. Il est néanmoins passionnant de se plonger dans ces chiffres et je conseille à tout un chacun de faire partie une fois ou l'autre de la COGEFI durant son mandat de conseillère ou conseiller Communal.

J'ai parfois quand même ressenti une certaine frustration, de ne pas me sentir suivie ou même comprise par notre exécutif avec qui la CoGeFi a pourtant des rapports excellents et transparents. Je sais qu'il est très difficile de changer des manières de procéder et d'avoir un regard nouveau sur nos façons de travailler mais je pense que nous n'aurons- vous n'aurez - pas d'autre solution que de faire des choix afin d'essayer de trouver un équilibre à nos comptes. En quatre ans, la plus grande décision a été de ne plus soutenir la Braye, mais cela ne suffira pas, il faudra continuer à remettre en question nos façons de travailler, même si cela ne plait pas à tout le monde, mais ceci d'une manière logique et réfléchie. Mais malgré ce sentiment mitigé, je me rends bien compte que des changements ont déjà effectués et qu'il est facile de donner des conseils quand on n'est pas dans l'action !

En ce qui concerne l'administration, je ne peux que constater que les tâches des services sont si lourdes que si on économise d'un côté, on en dépense d'autant plus de l'autre, comme c'est le cas avec l'informatique.

Etre à la CoGeFi c'est avoir un contact privilégié non seulement avec la municipalité, mais aussi avec les chefs de service et le personnel communal.

Je tiens donc à remercier la municipalité pour tout son travail, parfois mal reconnu, et tous les collaborateurs, soit à l'administration, à la bourse ou au service des travaux. Je trouve que l'on est toujours extrêmement bien accueilli soit par téléphone, soit directement dans les bureaux et ce fut un privilège d'avoir quelques bonnes discussions avec Eliane et quelques cafés avec Jean-Michel, sans compter un chauffeur particulier en la personne de Roland Oguey.

En ce qui concerne les membres de la CoGeFi :

Valérie Isoz, il me semble parfois que les chiffres te parlent dans une langue que toi seule comprends mais que tu arrives à nous traduire. Merci pour tes précieuses déductions et bien sûr pour tes rapports de séance à la minute!

Maxime Lenoir, toi c'est la force tranquille, tu recherches la solution pour arriver au résultat. Comme le train sur les rails tu ne changes pas de direction et tes discussions sont toujours ouvertes et intéressantes.

Xavier Ecoffey, avec ton calme tranquille, tes remarques et tes questions pertinentes sans compter ta personnalité généreuse, ce n'est que du bonheur de siéger à tes côtés.

Alain Rossier, ton bon sens, tes connaissances professionnelles sont inestimables. Toujours prévenant, par ta présence dans l'ascenseur ou ta main secourable dans les échafaudages, merci Alain.

Fred Paulin Gétaz, merci pour tes analyses subtiles et pour ton dévouement. Tu as toujours mon immense reconnaissance pour tout le travail que tu as effectué dans l'élaboration du rapport sur les infrastructures.

Anastasia Andrey, toujours les pieds sur terre et de manière logique, tu sais analyser la situation et défendre ton point de vue. Un avantage certain lors de nos séances!

Il y a eu **Francine** Morier et maintenant il y a **Raymond** Vuadens, nos archivistes. Vous ne le savez peut-être pas encore mais Raymond c'est le roi du classement. C'est juste magnifique : un titre, une date plus ou moins précise et il nous sort le préavis. En plus il fait avec plaisir d'excellents rapports, je me suis même surprise à penser que le conseil devrait réfléchir à une clause spéciale pour qu'il soit nommé membre permanent de la CoGeFi!

Merci de m'avoir m'accordé votre confiance en me donnant cette année de présidence et merci pour votre bonne humeur, pour toutes ces discussions et ces éclats de rire.

Pour terminer je voudrais dire que j'ai eu un énorme plaisir à siéger au côté de tous les membres qui y ont participé ces quatre dernières années, avec une affection particulière pour cette année de présidence, et je remercie toute cette équipe de m'avoir accordé sa confiance.

Les Moulins, le 28 juin 2017

Céline Baux